

DEMANDE D'IMPLANTATION

À renvoyer avant le 19 juillet 2021 à isabelle.cazin@exponantes.com

Sur le plan ci-dessous merci de préciser :

- Les côtes de votre stand
- L'orientation/ situation de votre stand par rapport au stand voisin en indiquant les allées autour du stand
- Préciser les stands voisins du vôtre (pour l'orientation)
- Préciser si plancher au sol
- L'emplacement souhaité de votre branchement électrique
- L'emplacement souhaité de l'arrivée / évacuation d'eau
- La réserve

Sans réponse de votre part,
le boîtier sera placé dans
l'angle de votre stand.

LEGENDE (si vous l'avez commandé uniquement) :

Boîtier Elec.	Arrivée d'eau	Porte pour réserve	Cloison pour réserve et stand

RAPPEL

Nous vous rappelons que toute installation provisoire électrique dans un établissement de type ERP 1^{ère} catégorie peut faire l'objet d'une vérification à votre charge par un organisme agréé suivant demande de la Commission de Sécurité.
Toute demande de déplacement du disjoncteur en dehors des délais prévus entraînera une facturation supplémentaire de 85 € HT.
Les halls 1.2.3 possèdent une dénivellation de 1 cm par mètre dans le sens de la longueur et une charge au sol de 1,5 tonne au m². Les halls 4 et XXL ne présentent aucune contrainte spécifique.
Le Grand Palais niveau 2 possède une charge au sol de 500kg/m² et le niveau 3, 200kg/m².
Les installations intérieures du stand devront être conformes aux normes de sécurité en vigueur. S'il était constaté des défauts dans l'installation, la livraison du courant pourrait être immédiatement supprimée, de même que s'il était constaté toute tentative d'obtenir le courant en dehors du contrat normal.

IDENTIFICATION	DATE & SIGNATURE
Société :.....	
Responsable :.....	
Hall.....Stand :.....Surface :.....m²	